



Fiche n°4 :

Exemple pour Paul
Somme à verser
à l'assistante maternelle
 Accueil de 46 semaines ou moins

1	Taux horaire Brut : 3,84 €	Taux horaire net	3,00 €
2	Nombre d'heures d'accueil de base par semaine		40 heures
3	Nombre de semaines de présence de l'enfant 52 semaines - 15 semaines d'absence de l'enfant (du fait des parents et /ou de l'assistant maternel)	=	37 semaines travaillées

Calcul du salaire net mensuel $3,00 \text{ €} \times 40 \text{ heures} \times 37 \text{ semaines} = 370,00 \text{ €}$
 12 mois

Déclaration Pajemploi Urssaf : Heures normales mensualisées = 40 h X 37 semaines /12 mois = 123,33 soit 123 heures

Jours d'activité mensualisés = 4 jours X 37 semaines / 12 mois = 12,33 soit 13 jours

4	+ Heures complémentaires négociées + 6,7%	+ 5h x 3,20 € =	16,00 €
5	+ Heures majorées négociées à +16,7%	+ 5h x 3,50 € =	17,50 €
6	- Minoration	- ... €	

Salaire estimé à déclarer à Pajemploi Urssaf = 403,50 €

Salaire à verser à l'issue de la déclaration* = 408,50 €

*Les heures complémentaires et majorées sont exonérées d'une partie des charges salariales. Le taux horaire net de ces heures est plus important, pris en charge par le CMG. Le calcul est automatiquement fait par Pajemploi lors de la déclaration.

7 + Indemnité d'entretien du mois : 9 jrs x 3,87 € = 34,83 €
 par journée d'accueil de 10 heures, réellement effectuée

8 + Indemnité en fonction des repas fournis par l'A.M

Total à verser = 443,33 €

Votre simulation
Accueil de 46 semaines ou moins

1	Taux horaire brut :	Taux horaire net	
2	Nombre d'heures d'accueil de base par semaine		
3	Nombre de semaines de présence de l'enfant		

Calcul du salaire net mensuel $\dots \text{ €} \times \dots \text{ h} \times \dots \text{ semaines} =$
 12 mois

Déclaration Pajemploi Urssaf : Heures normales mensualisées = ... h X ... semaines /12 mois = ... heures

Jours d'activité mensualisés = ... jours X ... semaines /12 mois = ... jours

4	+ Heures complémentaires	+	
5	+ Heures majorées négociées à +16,7%	+	
6	- Minoration	-	

Salaire estimé (réévaluation suivant les heures complémentaires et majorées déclarées) = €(CP non inclus)

Les congés payés seront versés en plus de la mensualisation après acquisition

6 + Indemnité d'entretien du mois : ... jrs x €

Montant variable en fonction du nombre d'heures de la journée d'accueil, réellement effectuée

7 + Indemnité en fonction des repas fournis par l'A.M

Total estimé à verser =